

Mercredi 9 Mars 2011

**Le Monde**

**Dernière Heure**

**Le courrier du jour**

**Armées**

## **Une approche critique**

Dans son dernier rapport, la Cour des comptes vient de formuler une série de critiques vigoureuses de l'institution militaire (service de santé, quart de place SNCF, statut des officiers généraux, etc.). Rien de choquant en soi, si ce n'est que l'ensemble des recommandations de la Cour va dans le sens d'une dégradation des conditions de vie et de travail des militaires, en revenant notamment sur des droits acquis de longue date.

Il ne m'appartient pas de répondre sur le fond et de juger de la suite à donner à ces recommandations, mais, en tant qu'ancien responsable de nos armées, je m'interroge sur les motifs de cette campagne qui vise le seul corps de l'Etat qui ne bénéficie pas d'une protection syndicale.

Je relève que le moment est particulièrement mal choisi, alors que nos armées sont engagées dans une réforme considérable, inenvisageable dans un ministère civil, et dont les effets sont douloureux pour la communauté militaire.

Il y a aussi quelque indécence à menacer de fermer les hôpitaux militaires et, par là même, ruiner la compétence reconnue et cruciale du Service de santé des armées, alors que, chaque semaine, des soldats français meurent ou sont blessés en Afghanistan. Que cherche donc la Cour des comptes ?

**Henri Bentégeat Paris**